



Communiqué de presse
Paris, le 27/11/2008

L'UNHAJ profondément choquée par les condamnations des associations « Droit au logement » (DAL) et « Les Enfants de Don Quichotte »

Lundi 24 novembre, le DAL et les Enfants de Don Quichotte ont été condamnés par le tribunal de police de Paris, pour avoir installé des tentes dans la capitale. L'UNHAJ est profondément choquée par cette condamnation et exprime son entière solidarité avec les associations mises en cause.

L'UNHAJ considère cette décision de justice comme une pénalisation de l'initiative militante et de l'action citoyenne, quelle que soit l'opinion que l'on porte sur les méthodes et les démarches mises en œuvre par ces deux associations. C'est une atteinte à la liberté d'expression et aux capacités de la société civile à faire entendre ses opinions et revendications. L'UNHAJ ne peut s'empêcher de noter qu'une telle décision intervient dans un contexte de coupes drastiques des financements des associations, ce qui pénalise déjà grandement leurs capacités d'action.

L'UNHAJ considère ces condamnations comme nettement irrespectueuses des personnes mal-logées et sans-abri, alors même que les revendications et les inquiétudes des associations en la matière – qu'il s'agisse de la baisse du budget du Ministère du logement ou des insuffisances du projet de loi « Boutin » - n'ont pour l'instant pas trouvé d'écho au niveau des politiques gouvernementales.

L'UNHAJ demande que soit assurée la garantie du respect de l'initiative citoyenne et militante, et interpelle le gouvernement sur l'urgence de la mise en place d'une véritable politique en faveur du logement des plus défavorisés, avec des moyens adéquats.

*** L'Union nationale pour l'habitat des Jeunes, c'est :**

- Plus de 330 adhérents présents dans plus de 250 villes, porteurs de projets pour l'habitat des jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome
 - > Ils proposent 42 000 logements en collectif (« Foyers de jeunes Travailleurs ») ou en diffus
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année
- Un vaste programme de développement soutenu par l'État, la Caisse des Dépôts et un ensemble de partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux, pour permettre la construction de 10 500 nouveaux logements et la réhabilitation de 3 500 logements existants.

Contact presse :

Agence Com 3000 pour l'UNHAJ / Gabriel Viry
Tél : 01 45 26 59 74 - E-mail : gabriel.viry@com3000.fr